



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:

18 MARS 2013

2618

Monsieur Laurent Mosar
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 18 mars 2013

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire **urgente** à Monsieur le **Ministre des Finances**.

Au courant de ce WE, l'Eurogroupe semble avoir trouvé un accord avec le Gouvernement de Chypre afin de résoudre la crise d'endettement de ce pays. Cet accord prévoit notamment un prélèvement unique, mais substantiel sur les comptes d'épargne chypriotes.

Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances:

1. Est-ce que Monsieur le Ministre peut me renseigner sur les quotes-parts respectives de ce qui est prévu de lever sur les comptes dotés de moins de 100.000 euro et sur ceux de plus de 100.000 euro ?
2. Pourquoi les Ministres de l'Eurogroupe n'ont pas prévu de distinguer entre d'un côté les comptes de résidents chypriotes protégés par la garantie des dépôts et de l'autre côté les comptes de dépôts non couverts, afin de toucher d'avantage les comptes qui profitent au plus des caractéristiques de paradis fiscal et judiciaire de Chypre ? Est-ce que la garantie des dépôts n'est pas un obstacle majeur au prélèvement prévu, notamment pour les comptes dotés de moins de 100.000 euro ?
3. Pourquoi les Ministres de l'Eurogroupe n'ont-ils pas prévu un seuil minimal en-dessous duquel aucun prélèvement n'aurait lieu afin de protéger les petits épargnants ?
4. Pourquoi les Ministres de l'Eurogroupe n'ont pas prévu d'accorder des aides directement aux banques concernées afin de les responsabiliser également au niveau du remboursement des aides ? Est-ce que par conséquent toutes les banques chypriotes sont concernées par la crise bancaire ? Le cas échéant, pourquoi les clients des banques en bonne santé sont également touchés par le prélèvement ?

Le caractère urgent de la question a été reconnu (18.03.2013)

5. Pourquoi les Ministres de l'Eurogroupe n'ont-ils pas accepté qu'une partie des recettes issues de l'industrie naissante du gaz naturel soit utilisée pour garantir les crédits tel que cela fut proposé par le Gouvernement chypriote ?
6. Est-ce que l'Eurogroupe s'intéresse également à la stabilité des banques lettoniennes qui regorgent de fonds issus de la mafia russe ?
7. Est-ce que Monsieur le Ministre des Finances se soucie à cet égard des activités de plus en plus importantes d'oligarques russes sur la place financière du Luxembourg ?
8. Est-ce que finalement les Ministres de l'Eurogroupe pensent vraiment que le programme proposé contribue à stabiliser l'économie et le système financier chypriote plutôt de provoquer une vague de défiance généralisée vis à vis de l'Euro ?
9. Est-ce que les Ministres de l'Eurogroupe sont prêts à expliquer directement et de vive voix aux épargnants chypriotes, pourquoi cette taxe unique est utile et nécessaire et de prévenir de cette façon un bank-run ?
10. Quelles seront les options soutenues par le Ministre des Finances dans la renégociation de l'accord demandé par le Gouvernement chypriote ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.



François Bausch
député